

Questions orales

Je voudrais demander au ministre si le gouvernement va bientôt cesser de se traîner les pieds et annoncer la politique que l'on attend depuis déjà plusieurs mois.

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre chargé de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, comme mon collègue l'a annoncé précédemment, le gouvernement étudie actuellement des alternatives dans le but de prendre une décision et de l'annoncer dans le meilleur intérêt des Canadiens. Lorsque cette décision sera prise, elle sera annoncée en bonne et due forme.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE SE PRONONCER

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, le gouvernement étudie depuis des mois et des mois... Le gouvernement a mis sur pied la Commission Picard pour étudier la situation de l'économie et de l'emploi à Montréal. Le rapport Picard a été déposé il y a plusieurs mois. La première recommandation était d'installer l'Agence spatiale à Montréal.

Je demande au ministre s'il ne peut pas prendre le taureau par les cornes et dire que Montréal sera l'hôte de l'Agence spatiale qui a été annoncée maintes fois par ce gouvernement.

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre chargé de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie): Encore une fois, monsieur le Président, cette décision sera d'abord examinée par le Cabinet et sera annoncée en temps opportun.

* * *

L'IMMIGRATION

LE CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES TRANSCRIPTIONS DES DEMANDES DE RÉFUGIÉS

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Ce matin, la CBC a dit qu'elle avait obtenu des copies confidentielles de transcriptions de demandes de réfugiés. Ces transcriptions auraient été traduites par des pigistes à leurs résidences, sans que des mesures de sécurité pour la confidentialité des transcriptions aient été prises.

Le ministre peut-il expliquer cette violation dangereuse à la vie, cette violation de la confidentialité et de la sécurité?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'ai été informé également de ce que mon collègue relève. Je pense qu'il s'agit d'un cas très particulier. L'ensemble des mesures qui existent pour la confidentialité des auditions qui sont faites des cas de réfugiés sont sûres. Cependant, il peut y avoir, je le dis, un cas particulier. Nous le traitons de façon particulière. J'ai référé une demande acceptée par le Solliciteur général pour qu'une enquête soit faite par la Gendarmerie royale.

● (1450)

[Traduction]

LE CARACTÈRE CONFIDENTIEL DE LA TRANSCRIPTION DES DÉCLARATIONS—LA POSITION DU MINISTRE

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, il ne s'agit pas d'un cas isolé. Plus tôt cette année, des dossiers et des microfiches du ministère de l'Immigration ont été trouvés dans

des dépotoirs de la Colombie-Britannique. Nous avons appris de certains avocats que les médias peuvent obtenir facilement la transcription de déclarations assermentées faites par des personnes fuyant leur pays parce qu'elles s'opposent au régime en place. Une telle déclaration a été publiée dans le *Globe and Mail* le mois dernier.

Le ministre peut-il dire à la Chambre quelle mesure il a prise pour protéger la vie des réfugiés et de leur famille et leurs amis qui sont encore dans leur pays d'origine, qui sont en danger à cause de la façon d'agir irréflective de ses fonctionnaires qui ne prennent pas le soin voulu de ces transcriptions confidentielles?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je crois avoir déjà répondu à cette question. J'ai dit qu'on ne peut donner une réponse générale quand on cite un cas particulier. J'ai demandé à la Gendarmerie royale d'effectuer une enquête. Dès que nous obtenons une réponse, je la communiquerai à mon collègue.

* * *

[Français]

L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

LA DISPONIBILITÉ DES FONDS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable du défunt MEIR.

Hier, le ministre se pavanait devant la presse pour dire que le programme P.D.I.R. continuait et qu'il y avait des fonds suffisants pour venir en aide aux entreprises québécoises. Bien sûr, monsieur le Président, le Règlement m'empêche de traiter le ministre de menteur en cette Chambre, et vous conviendrez que je devrais plutôt lui demander comment il peut expliquer qu'au moment où on se parle, les bureaux de son propre ministère à Montréal, à Val d'Or, à Sherbrooke, à Drummondville, ont été avisés de retarder les nouvelles demandes parce qu'il n'y avait plus de fonds disponibles? Comment le ministre peut-il dire d'un côté à ses fonctionnaires de retarder les nouvelles demandes et de l'autre côté, à la presse, qu'il y a des fonds suffisants?

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre chargé de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie): Décidément, monsieur le Président, mon collègue n'a rien compris hier et il ne comprendra probablement jamais rien.

Il faut se rappeler, comme je l'ai dit, que le gouvernement a dépensé cette année plus que n'importe quelle autre année. Nous avons déjà dépensé 850 millions de dollars. Nous avons ajouté à cela 200 millions de dollars, et cela, depuis juin 1987. Mon collègue le sait très bien.